Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 6 Aout 1890 No. 42.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne........ 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

PORTRAIT

La plus délicate des roses,
Est, à coup sûr, la rose thé,
Son bouton aux feuilles mi-closes
De carmin à peine est teinté;

On dirait une rose blanche
Qu'aurait fait rougir de pudeur,
En la butinant sur la branche,
Un papillon trop plein d'ardeur.

Son tissu rose et diaphane
De la chair a le velouté;
Auprès, tout incarnat se fane
Ou prend de la vulgarité!

Comme un teint aristocratique
Noircit les fronts bruns de soleil,
De ses sœurs elle rend rustique
Le coloris chaud et vermeil.

Mais, si votre main qui s'en joue
A quelque bal, pour son parfum,
La rapproche de votre joue,
Son frais éclat devient commun.

Il n'est pas de rose assez tendre
Sur la palette du printemps,
Madame, pour oser prétendre
Lutter contre vos dix-sept ans.

La peau, mieux que la pétale,
Et le sang pur d'un noble cœur
Qui sur la jeunesse s'étale
De toutes les roses est vainqueur!

THÉOPHILE GAUTIER.

LE CHAUFFEUR

Jamais il ne s'était senti si heureux. La joie débordait de son cœur. C'était donc possible, ce bonheur, qu'il avait à peine osé rêver. Elle avait dit oui, la mignonne créature, en laissant tomber dans sa grosse main qui tremblait sa petite main si douce et si blanche. C'est vrai qu'il l'aurait peut-être voulue un peu plus joyeuse; il eût aimé à voir ses grands yeux bleus s'éclairer d'un beau sourire, son regard se fixer franchement sur le sien. Elle avait tout le temps baissé la tête, et quand la vieille maman l'avait poussée dans ses bras et qu'il l'avait embrassée comme il aurait embrassé une sainte, il lui avait paru qu'à son tour elle était toute tremblante.

Mais à quoi diable allait-il penser maintenant! N'aurait-il pas fallu qu'elle se jetât à son cou? N'étaient-elles pas charmantes au contraire ces rougeurs craintives des jeunes filles? Et d'ailleurs, qui la forçait de dire oui? Ne l'avait-il pas laissée libre de répondre comme elle le voudrait? Dame! Pour sûr que cela lui aurait fait un gros chagrin si elle avait répondu non. Et au contraire, quand, en présence de la mère, encouragée par celle-ci, roulant entre ses doigts sa casquette neuve, il lui avait demandé: "Mademoiselle Denise, voulez-vous être ma femme, la mère a déjà dit oui, c'est de vous que dépend maintenant tout mon bonheur?" Elle avait regardé la vieille femme, puis, doucement, elle avait répondu "oui," mais si bas qu'à peine l'avait-il entendu.—Et au milieu de mille folies qui lui passait par la tête, il lui avait expliqué ses projets d'avenir.

Comme ils allaient être heureux tous les trois! Quel joli petit ménage il lui monterait, et comme il travaillerait gaiement quand il saurait qu'au retour de ses pénibles voyages, dans une mignonne chambrette toute blanche, sa femme l'attendait.

Et tandis que le soleil brillait, que les moineaux piaillaient joyeux dans les branches vertes, tout en hâtant le pas, il se rappelait leur histoire. Presque un roman! Le père, un vieux camarade, son aîné de quelques années, chauffeur comme lui à la Compagnie de Lyon, blessé mortellement dans une fausse manœuvre, lui demandait avant de s'en aller de veiller sur la femme et l'enfant qu'il laissait ainsi seule dans la vie. L'enfant, une gamine encore, en robes courtes, et dont il ne doutait guère devoir faire un jour sa femme. Il avait promis et il s'était acquitté de sa tâche sans faiblir, aidant même la veuve de sa bourse, quand les travaux de couture chômaient. Peu à peu l'enfant grandit, et un jour subitement la jeune fille s'était révélée à lui. Alors un sentiment nouveau était né dans son cœur, le prenant tout entier. Il aimait Denise. Il essayait d'oublier, il ne le pouvait pas, et il était si malheureux, si malheureux qu'un beau jour la vieille maman lui arrachait son secret. Elle l'avait deviné il y avait longtemps, la chère femme, et sans lui laisser même le temps de finir, elle l'embrassait et lui disait;

—Parlez à Denise, Claude. Elle sait comme moi tout ce que nous vous devons. Ne doutez pas d'elle?

Cinq heures tout à coup sonnèrent, Claude leva la tête, comme brusquement réveillé au milieu de ces douces songeries.

—Cinq heures! s'écria-t-il. Je ne suis pas en avance aujourd'hui. Bah! une fois n'est pas coutume!

Et franchissant la grande porte d'entrée large ouverte, saluant joyeux de la main les camarades qu'il recontrait, il ajouta, comme après réflexion:

"C'est égal, c'est Pierre Meursant, mon petit mécanicien, qui va être surpris quand je l'invite à ma noce!

***

Le train filait, déroulant comme un fantastique ruban la longue suite de ses wagons, et dans le jour qui tombait, traversant la campagne tranquille, couraient les deux lanternes rouges de la locomotive. On venait de franchir l'avant dernière-station. La gare prochaine était loin, on marchait maintenant à toute vitesse.

Pierre et Claude à l'arrière de la machine, causaient, surveillant la voie. Tout à coup Claude frappant sur l'épaule du jeune mécanicien, demanda:

—Qu'est-ce que vous avez donc aujourd'hui? Depuis que nous nous sommes mis en route, à peine j'ai pu vous arracher quelques paroles. Vous d'ordinaires si joyeux! On dirait que d'un seul coup se sont envolés et vos chansons et votre belle jeunesse!"

Et comme l'autre protestait:

—Oh! je sais très bien ce que je dis, continua-t-il! Je n'aime pas ces grandes songeries! Il fait si bon vivre!—Un chagrin d'amour?—Hein? Vous aussi, cachottier! Bah! les choses s'arrangeront. Tout s'arrange quand on sait s'y prendre; je vous en donnerai la preuve tout à l'heure!

Et il éclata de rise, se frottant les mains, escomptant d'avance l'effet qu'il allait produire quand il lui annoncerait son mariage. Jamais encore il ne lui avait parlé de Denise!

Mais soudain il s'arrêta. L'autre le regardait avec des yeux si tristes que cela le frappa, et lui prenant la main:

—C'est donc sérieux, demanda-t-il. Pardonnez-moi, alors! Mais je suis si heureux qu'il me semble impossible que d'autres pleurent à côté de moi. Le bonheur rend égoïste: et je n'ose plus maintenant étaler devant vous la grosse joie de mon cœur.

—Non, Claude, répondit Pierre, je ne vous en veux pas. Vous êtes un brave garçon, que j'estime et que j'aime. Nouveau venu parmi vous, je me souviens de vos bons conseils. Si quelqu'un mérite d'être heureux, c'est vous. Moi, aussi, j'étais heureux, continua-t-il ou du moins je croyais l'être. Mais un instant a suffi pour emporter toutes mes espérances. Celle que j'aime ne peut pas être à moi!

—Ah! fit Claude! Elle est donc bien difficile, la demoiselle. Je sais, moi aussi, ce que vous valez, et je ne comprends guère son refus!

—Elle m'aime, répondit Pierre simplement. Et c'est justement pour cela que je souffre.

Claude le regarda surpris:

—Alors, s'écria-t-il, je n'y comprends plus rien. Voyez-vous, moi, je n'ai guère été à l'école, et je n'entends goutte à toutes ces difficultés. Je ne comprends qu'une chose; on s'aime, on s'épouse. Voyons, ajouta-t-il, en lui prenant la main, je suis votre aîné, et de pas mal d'années; je suis votre ami aussi. Eh bien, parlez! Quand ça vous pèse trop sur le cœur, voyez-vous, rien n'est bon comme de le dire! Cela ne console peut-être pas, mais cela soulage!

Pierre alors tira de sa poche une lettre, lentement il l'ouvrit, puis se tournant du côté de Claude, approchant le petit papier de la lumière qui les éclairait:

—Ecoutez, dit-il, voici l'adieu que je viens de recevoir. Toute notre triste histoire est là-dedans!

Et il lut:

"Pierre, il faut nous séparer. Je vous avais donné mon cœur, mais la reconnaissance me fait un devoir de vous le reprendre. A la mort de mon père, un ami nous a sauvées, ma mère et moi. Nous lui devons tout. Cet ami m'aime. Hier même il a demandé ma main. J'ai dit oui. Je sais ce que vous souffrirez par ce que je souffre moi-même. Mais, dussé-je en mourir, je dois payer ma dette de reconnaissance. Nous ne nous reverrons plus!..."

—Et c'est signé Denise, n'est-ce pas? s'écria Claude, qui la main crispée sur sa poitrine, écoutait cette lettre, croyant rêver encore, les yeux fous, voyant en un instant tout s'écrouler autour de lui.

Pierre recula:

—Qui vous a dit?...

Mais il n'eut pas le temps de continuer, Claude s'était précipité sur lui, le prenant à la gorge, et le renversant d'un coup:

—Tu mens, fit-il! Avoue-moi vite que tu as menti, ou je t'étrangle là comme un voleur!

Le jeune homme chercha à se dégager.

—Vous êtes fou! murmura-t-il.

—Non, je ne suis pas fou, continua Claude, malheureusement! Cette jeune fille que tu aimes est la mienne. Celui qu'elle devait épouser, c'est moi. Comprends-tu maintenant qu'il me faut ta vie, à toi qui vient de m'arracher le cœur!

Pierre, luttant toujours, ne répondit pas. Lui aussi avait tout deviné, il se sentait perdu. C'est en vain qu'il essayait de se débattre. Les bras de Claude l'enserrait comme dans un étau. Cramponnés l'un à l'autre, ils roulaient sur l'étroit espace resté libre; et Claude cherchait maintenant à saisir la lourde pelle à charbon. La nuit était venue, et le train filait toujours.

Appeler au secours, Pierre ne pouvait y songer! Qui l'aurait entendu? Renverser la vapeur, arrêter bsusquement le train! Il eût fallu cela pour qu'il pût s'échapper des bras de Claude.

Tout à coup une idée lui vint, précise au milieu de cette lutte insensée. Non loin de l'endroit où ils se trouvaient, la voie était en réparation, et il leur fallait subitement ralentir la marche. Les rails non encore complètement établis, ne supporteraient pas la vitesse ordinaire. Ils céderaient sous le poids! Un accident terrible était inévitable.

Claude affolé par la rage, voyant rouge autour de lui, n'entendait rien.

Brusquement le jeune homme parvint à se dégager:

—Renversez la vapeur! cria-t-il. Sinon, nous sommes tous perdus!

—Tant mieux, fit Claude. Puissions-nous y sauter tous, et toi avec nous! Et ayant réussi à saisir sa pelle, il l'éleva au-dessus de sa tête, prêt à frapper.

Pierre ferma les yeux.

—Faites, dit-il! Mais vous ne serez qu'un lâche assassin, car vous frapperez en même temps des innocents dont le sort vous a été confié!

Assassin! A ce mot Claude recula. Et l'idée du devoir soudain se dressa dans son esprit révolté. Sa main levée s'abaissa lentement, et laissant le jeune homme se relever, allant à son poste:

—Commandez, dit-il, j'obéis!

Il était temps. On arrivait au drapeau planté là comme un signe d'alarme. Ils étaient sauvés!

***

Pierre maintenant tâchait de se reprendre un peu, comprenant l'horrible souffrance de ce pauvre brave cœur, à qui il venait de faire tant de mal, sans le vouloir. Soudain il l'entendit sangloter, et allant à lui, la main tendue, baissant la tête, il murmura:

—Claude pardonnez-moi.

Claude se précipita sur la main que l'autre lui tendait:

—Vous pardonner, s'écria-t-il, quand c'est moi qui tout à l'heure... Ah! tenez je suis un misérable. Comme si vous pouviez savoir, vous, que j'étais assez fou pour aimer une mignonne de cet âge-là. Vous m'avez sauvé de moi-même!

Et comme Pierre protestait encore:

—Oui continua-t-il, vous m'avez sauvé. En un instant, toute la vérité m'est apparue. Ah! j'ai bien souffert, allez! mais c'est passé maintenant. Je n'ai eu qu'à regarder mes mains noires et mes cheveux gris; et ce n'est pas quand les feuilles tombent que les oiseaux bâtissent leurs nids. Denise vous aime; il faut qu'elle soit à vous. C'est une

brave et honnête fille ; vous êtes faits l'un pour l'autre. C'est moi qui vous la donne ! Je sais ce qu'il me reste à faire.

—Claude ! s'écria Pierre effrayé...

—Oh ! ne craignez rien, reprit-il, essayant de sourire. Je n'irai pas mêler des larmes à votre douce joie. D'ailleurs je suis guéri. Le coup a été dur, mais il a porté.

Et comme Pierre voulait l'interrompre encore.

—Silence, dit-il. Nous arrivons. Laissez-moi faire, je me charge de tout. Je ne vous demande qu'une chose, que Denise ne sache jamais rien de ce qui s'est passé entre nous. J'en serais trop honteux, ajouta-t-il, en baissant la tête, tandis que le jeune homme lui pressait doucement la main.

Et comme le train s'arrêtait, il lui sembla que c'était son cœur qui criait, broyé par les roues de la puissante machine.

***

Le lendemain, Denise et sa mère travaillaient. On frappa à la porte. La jeune fille alla ouvrir. Soudain elle s'arrêta en reconnaissant Pierre derrière Claude.

—Boujour tout le monde, s'écria celui-ci.

Et se tournant vers la vieille mère :

—Je vous ai ménagé une surprise, la maman, ajouta-t-il. Je vous ai demandé hier la main de Denise, mais ce n'était pas pour moi ; c'était pour le brave garçon que voici !

Et il montra Pierre qui, tremblant, n'osait avancer.

La jeune fille le regardait, croyant rêver.

—J'ai produit mon effet, reprit Claude. Sur ce, qu'on se prenne la main, et qu'on se donne le baiser des fiançailles ! Et doucement il poussa Denise dans les bras du jeune homme.

Et comme la mère voulait l'interroger :

—Que diable ! s'écria-t-il, j'ai bien le droit de disposer de sa main, puisqu'elle m'appartenait ! Pierre et Denise le regardaient les yeux pleins de larmes, ne trouvant rien à répondre :

—Allons, c'est bon, fit-il. N'allez-vous pas me faire pleurer comme une grosse bête que je suis ? Et vous la maman, ajouta-t-il en se retournant du côté de la vieille femme, préparez-vous ! Dans un mois la noce. Et que le bon Dieu veuille que nous soyons parrain et marraine avant la fin de l'année. Les caresses des tout petits, voyez-vous, c'est encore ce qu'on a trouvé de meilleur pour panser les blessnres des cœurs meurtris et essuyer nos larmes !

FERNAND BEISSIER.



Mercredi, 6 Aout 1890.

L'ECOLE

VIII.

LA RELIGION ET LES ÉCOLES.

Les catholiques veulent résolument l'enseignement religieux dans les écoles, à tous les degrés.

Nous croyons ferme au *sinite parvulos venire ad me*, et à tous les biens qui peuvent découler de la conformité de notre conduite à cette affectueuse et touchante invitation de notre divin Sauveur.

Les dictées de notre conscience sont notre règle en cette matière.

Nous montrerons au cours de cette étude que le patriotisme et la raison, les intérêts matériels et sociaux du pays, peuvent, non pas seulement s'accommoder de cette règle, mais en recevoir aussi une puissante et féconde impulsion

Il nous paraît bon cependant de commencer par établir que cette doctrine n'est point nouvelle ni particulière au catholicisme.

Cicéron appelle l'histoire, *la maîtresse de la vie : Historia magistra vitæ.*

L'éducation a son histoire. Il est instructif d'y rechercher la tradition des âges passés. Les fortifiantes leçons qui s'en dégageront fortifieront la foi de nos croyantes populations, et les encourageront à ne pas céder devant l'orage qui passe.

"L'objet de l'éducation," dit Platon, "est de procurer au corps "la force qu'il doit avoir, et *à* "*l'âme la perfection dont elle est sus*"*ceptible.*"

En effet, l'homme est composé d'un corps et d'une âme ; mais les deux sont inséparables en cette vie. L'éducation doit donc s'occuper des deux. L'homme le plus illettré ne comprendrait pas que, élever son enfant, c'est se borner aux soins du corps ; il veut au moins lui montrer à parler son langage, à vaquer aux occupations de son état. C'est la part de l'intelligence. Mais celle-ci est l'une des facultés de l'âme, et voilà comment, sans même s'en rendre compte, il cultive l'âme de son enfant dans des choses qui semblent au premier aspect toutes matérielles.

Descendant à la pratique scolaire, je dirais, Platon veut que l'on initie l'enfance à la connaissance de la Divinité, par "les fables, la tragédie, l'ode, l'épopée."

Socrate fut mis à mort par ses concitoyens sur le soupçon d'avoir attaqué dans son enseignement les dieux de la patrie.

Plutarque disait :

"Une *bonne* éducation est la "source et la racine d'une vie "vertueuse."

La vertu, dans l'opinion de cet ancien, est donc l'objet principal de l'éducation, et pour atteindre cet objet l'éducation doit être *bonne*, c'est-à-dire, selon les préceptes de la Divinité, qui est le type souverain de la bonté.

"Si les écoles, en donnant l'in"struction," dit Quintilien, "de"vait corrompre les mœurs, je "n'hésite pas à dire qu'il fau"drait préférer la vertu au sa"voir."

Aux premières époques de l'histoire romaine, on était tellement imbu de la nécessité de l'intervention de la Divinité dans tous les actes de la jeunesse que les croyances populaires plaçaient deux déesses à côté de l'enfant quand il sortait de la maison, et deux autres quand il y rentrait.

Plus tard, aux époques où l'instruction fut plus répandue, c'est avec les chants d'Homère que l'on commence l'éducation de la jeunesse ; c'est-à-dire, qu'avec les lettres on lui apprend en même temps l'histoire des dieux.

Aux premiers siècles de l'Église, les livres saints, les pieuses traditions du christianisme, sont à la base de l'enseignement. Il fallait conquérir le monde à la grâce, livrer les âmes à Jésus-Christ ! Cela eut-il été possible sans l'Évangile, préché, enseigné, non-seulement à l'église, non-seulement dans la famille, mais à l'école ; c'est-à-dire, à l'enfance, dès les premières manifestations de son intelligence, et à tous les degrés de son développement ?

Hélas ! le monde fait en ces temps modernes une bien curieuse expérience, par suite de l application des théories nouvelles sur l'éducation.

A l'église, la prédication ! Aux classes du dimanche, et dans la famille, l'instruction religieuse, nous dit-on, mais pas à l'école ! Aussi, quel retour au paganisme dans les pays où prévalent ces innovations !

Si les apôtres et les saints Pères eussent été de l'avis de ces éducateurs modernes, aurait-on vu les foules se convertir et se maintenir dans la foi ?

Certes, le paganisme n'aurait pas eu à trembler devant un christianisme aussi accommodant et timide ; l'Olympe eut tressailli d'aise et de gloire ; il n'y aurait eu réellement aucun prétexte à la persécution, et nous n'aurions pas aujourd'hui des millions de martyrs à vénérer !

Les hécatombes n'eussent pas manqué pourtant. La décadence romaine se serait accélérée, et l'empire, tombé dans la corruption et sous les coups des barbares, eut été comme un affaissement de terrain recouvert d'une eau croupissante, impropre à une végétation nouvelle.

Admirable conspiration de la Providence ! Pendant que le paganisme poussait le monde à sa perte, le christianisme se préparait à le sauver. Son enseignement penétrait partout, dans le peuple, dans les armées, sur les marches du trône. Quand les flots de la barbarie se ruèrent sur le vieil édifice, ils furent tout étonnés de trouver au-delà de nouvelles digues, assez fortes pour les contenir et les subjuguer à leur tour.

Pendant que ces évènements se préparaient à l'insu de ceux qui devaient en être les victimes, l'Église avait étudié, enseigné, discipliné. Loin d'être exclusive, comme on le lui reproche sans cesse, elle avait cultivé les sciences, sans négligé la forme. Les antiques chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome eurent de puissants et d'admirables échos dans la prédication et les autres travaux des Basile,des Chrysostôme, des Tertullien, des Origène, des Augustin, des Jérôme, des Cyprien, des Grégoire, et des Ambroise. Captivés en quelque sorte par ces harmonies, faites d'éloquence et de poësie, de vérités aussi simples que sublimes, et d'espérances plus grandes que les plus hautes conceptions de leur esprit, les nouveaux peuples se convertirent à la nouvelle foi. Et ainsi mélés, les restes des nations vaincues et détruites, et les générations victorieuses, assujéties à la même règle, s'acheminèrent vers d'autres époques, qui furent le moyen âge.

Au moyen âge, l'Église seule pour ainsi dire était debout. Le patriotisme se résumait presqu'uniquement dans la pensée religieuse. L'éducation était donnée par le clergé. Avec ces maîtres, le génie humain s'est élevé à des hauteurs scientifiques qui n'ont pas été dépassées depuis, et ne le seront jamais. Cet hommage est l'écho de dix siècles.

En 1598, Henri IV donne des règlements à l'Université de Paris. Ces nouveaux règlements étaient le résumé des anciens. Ils restèrent en vigueur jusqu'à la révolution. L'article second s'exprime ainsi ; "Tous les chefs "de collège prendront garde "que les enfants et les jeunes "gens soient instruits dans la "religion." Le règlement se continue par diverses prescriptions concernant l'enseignement et les exercices religieux.

Dès lors, pourtant, l'unité de foi était rompue. Les catholiques seuls étaient admis dans les collèges soumis à ces règlements. Mais l'édit de Nantes, publié quelques mois auparavant, tenait compte de la différence des cultes. "Sera loisible," dit l'article 38, "aux pères de famille faisant "profession de religion préten"due réformée de pourvoir leurs "enfants de tels éducateurs que "bon leur semblera."

Cet article est à la fois la reconnaissance des droits des parents sur l'éducation de leurs enfants, un hommage à la liberté de conscience, et le respect des traditions et des sentiments de l'époque touchant l'enseignement religieux. Ni parmi les catholiques, ni dans les rangs du protestantisme, l'on n'imaginait alors l'éducation sans la religion.

La minorité, composée d'adhérents à la religion réformée, reçoit le privilège d'élever ses enfants selon ses vues et ses croyances ; elle obtient l'équivalent de ce que nous appelons aujourd'hui des écoles dissidentes ou séparées. Tant il est vrai qu'il n'y a de nouveau sous le soleil que bien peu de choses maintenant.

La différence des cultes, en s'accentuant depuis cette époque, n'a fait que rendre plus nécessaire ces législations spéciales, destinées à protéger la conscience, la famille, et l'enfant. Le passé nous donne ici une leçon toute particulière, qui met bien en relief les procédés vexatoires de nos modernes législateurs.

On se préoccupait alors pardessus tout de former des chrétiens. De cette sollicitude est sorti le grand siècle, le siècle des grands princes et des grands guerriers, des grands orateurs et des grands poètes ; le siècle qui vit Louis XIV environné de gloire, et la France si brillante.

Les efforts de cette époque, en matière d'éducation, se résument dans ce mot de Rollin : "Le but de tous nos travaux, la fin de toutes nos instructions doit être la religion." Ce qui n'empêchait point la culture des sciences et des arts profanes.

Les temps approchaient toutefois où d'autres programmes allaient s'emparer des esprits. Le vénérable de la Salle donne au monde son admirable fondation des Frères de la Doctrine Chrétienne, mais à côté, l'*Emile* fait son œuvre. Pourtant, Rousseau lui-même, tout en soustrayant l'enfant à l'influence religieuse, rend hommage à la vérité : "La phi"losophie, dit-il, ne peut faire "aucun bien que la religion ne "le fasse encore mieux, et la reli"gion en fait beaucoup que "la philosophie ne saurait faire."

Le parlement expulse les Jésuites ; il n'en fait pas moins des règlements portant que "la jeu"nesse sera formée avec une at"tention particulière à la con"naissance, à l'amour, et à la "pratique de la religion."

Deux magistrats de cette époque ont préconisé des réformes dans l'éducation : La Chalotais et Guyton de Morveau. Tous deux néanmoins veulent l'instruction religieuse. La Chalotais demande qu'on "apprenne bien aux élèves la religion" afin de contrecarrer les progrès de l'incrédulité. Guyton de Morveau proclame "que la religion doit marcher avant tout dans l'éducation."

Cette préoccupation s'étendait aux écoles primaires. Les statuts portent que les maîtres doivent "former dans ces jeunes âmes "les premiers traits de l'homme "raisonnable et du chrétien," et préparer à Dieu "des enfants qui "l'adorent en esprit et en vérité, "et à l'État des sujets qui soient "un jour de bons pères de fa"milles, et qui se rendent utiles "à la patrie chacun selon ses "talents."

Tel était le sentiment public en France quand éclorent les funestes germes déposés au sein des populations par la philosophie du dix-huitième siècle. L'impiété eût alors son heure de triomphe. Dix ans se seront à peine écoulés néanmoins que nous verrons les populations, trompées, désabusées, demander le retour aux anciennes et saines traditions pédagogiques de la France.

Pour le moment, interrogeons les coutumes et les lois des pays protestants.

Frédéric II., le grand Frédéric des Allemands, va lui-même nous renseigner sur les idées dominantes en Prusse au dernier siècle. Frédéric, l'ami de Voltaire, n'est pas suspect de partialité en faveur du catholicisme.

Dans une lettre, il écrivait :

"On voudrait tenir ce mal"heureux royaume dans un état "de barbarie ; moi, je veux l'é"lever et le civiliser ; mais *si je* "*ne fais pas des chrétiens*, tout le "reste ne profitera guère."

D'accord avec ces principes, il parle ainsi de sa loi scolaire :

"Depuis le rétablissement de "la paix le véritable bien-être de "nos peuples occupe tous nos "instants ; or, nous croyons né"cessaire et utile de poser le "fondement de ce bien-être en "constituant une instruction "raisonnable en même temps que "*chrétienne*, pour donner à la jeu"nesse, avec la crainte de Dieu, "les connaissances qui lui sont "utiles."

L'article 17 des règlements de cette loi contient ces paroles expresses :

"En ce qui touche les leçons "de l'école, les maîtres devront "toujours s'y préparer par la "prière, et demander à l'auteur "de tous dons pour la bénédic"tion de leur travail, la sagesse "et la patience : qu'ils prient "surtout le Seigneur de leur ac"corder des sentiments de père "pour les enfants qui leur sont "confiés ; qu'ils pensent que "*sans l'assistance divine* ils ne peu"vent rien faire, ni gagner le "cœur de leurs élèves."

Malgré les tendances panthéistiques qui se manifestaient en Allemagne à la fin du siècle dernier, les traditions scolaires de la nation furent maintenues.

Une ordonnance du 15 mai, 1834, s'exprimait ainsi :

"Pour que la fréquentation de "l'école atteigne son but, il est "nécessaire avant tout, que les "maîtres soient profondément "pénétrés de *la vie religieuse de la* "*communion à laquelle appartient* "*l'école ;* que, *par l'exemple comme* "*par la parole*, ils inspirent aux "élèves les vérités religieuses et "morales."

En 1851, une circulaire du Ministre de l'Instruction Publique, M. de Raumer, déclarait :

"Les instituteurs sont chargés "d'instruire leurs élèves dans la "connaissance du christianisme, "*objet capital de l'enseignement* élé"mentaire, et ils ne doivent pas "seulement les *instruire*, mais les "*élever* chrétiennement . . ." "*On a acquis*," ajoutait le ministre, "la conviction de plus en "plus fondée que la prospérité "de l'école primaire dépend de "son *union intime avec l'Église.*"

Et les dispositions générales des règlements concernant l'enseignement des écoles normales, publiés le 1er octobre 1854, s'exprimaient ainsi :

"Avant tout, il faut considérer "comme le but essentiel de l'en"seignement l'obligation de met"tre les futurs instituteurs à "même, soit en théorie, soit en "pratique, d'enseigner simple"ment et fructueusement *la re*"*ligion*, la lecture, *la langue ma*"*ternelle*, l'écriture, le calcul, le "chant."

Le paragraphe deux, de ces mêmes règlements, dit que l'objet de l'enseignement sera :

Pour la première année, d'exposer les caractères distinctifs du maître d'école au point de vue chrétien et moral ;

Pour la seconde année, de faire connaître les principes fondamentaux de *l'éducation chrétienne* en général ;

La troisième année est employée à donner aux futurs instituteurs des notions sur leurs devoirs comme serviteurs de l'État et *de l'Église.*

Dans un autre endroit, on exige que le futur maître d'école soit capable de rattacher ses exercices aux fêtes et aux solennités de l'Église, *afin d'établir* une *connexion étroite entre l'école et le culte.*

Nous pourrions indéfiniment prolonger les citations. Bornons-nous à constater que, dans plusieurs de ses dispositions, cette loi fait une obligation aux instituteurs de *s'appuyer sur les avis du pasteur*, et au pasteur de surveiller les écoles. Elle est loin par conséquent de placer ces deux autorités en antagonisme.

T. A. BERNIER.

[La suite de cet article est remise au prochain numéro.]

EN RETRAITE

Les membres du clergé séculier de l'archidiocèse sont en retraite depuis lundi et n'en sortiront que samedi matin.

Mgr l'Archevêque est le prédicateur et voici les noms de ceux qui suivent les exercices de cette retraite :

MM. les abbés Ritchot, curé de Saint Norbert ; Bitsche, curé de Saint-Léon ; Kavanagh, curé de Saint-François-Xavier ; Giroux, curé de Sainte-Anne ; Messier, curé de la cathédrale ; Dufresne, curé de Lorette ; P. Pelletier, curé de LaBroquerie ; G. Cloutier, chapelain du pénitencier ; Samoisette, curé de Sainte-Agathe ; Fillion, curé de Saint Jean-Baptiste ; Jolys, curé de Saint-Pierre ; Jutras, curé de Saint-Pie ; N. Pelletier, curé de Saint-Joseph ; Campeau, curé de Saint-Alphonse ; Martin, curé de Saint-Eustache ; Dubois, vicaire de la cathédrale ; Gaire, curé de la Grande Clairière Saint-Jean ; Graton, curé de Régina ; Montreuil, curé de Medecine Hat ; Roy, curé de Qu'Appelle et Turcotte, desservant des missions du Sud-Ouest de la province.

TOUJOURS LES MEMES

M. l'abbé Beaudry, si zélé pour l'immigration en cette province, est parti hier soir pour la province de Québec, afin de continuer son œuvre et dans le but de revenir à l'automne.

Notre législature a voté $20,000 pour encourager l'immigration, mais bien entendu que pas un centin de cette somme sera dépensé pour encourager l'immigration venant de la province de Québec.

Ainsi, le gouvernement s'est refusé à aider en quoique ce soit M. Beaudry qui pourtant nous a amené cette année des centaines de colons que nous n'aurions pas eus sans son zèle aussi actif qu'intelligent.

Le gouvernement de Manitoba ne perd pas une occasion de montrer sa partialité, et tous les jours les catholiques en général et la population d'origine française en particulier, sont l'objet de distinctions aussi odieuses que préjudiciables.

A LA CAMPAGNE

La tempête que nous avons eue vendredi dernier a causé des dommages très considérables dans le sud-est de la province, notamment à Deloraine, Boissevain et Killarney.

Nos paroisses françaises ont peu souffert comparativement.

La récolte est maintenant assurée, peut-on dire, car par toute la province on a commencé à moissonner. Le rendement du blé et des autres céréales sera énorme.

Nouvelles Politiques

—*L'Electeur* de Québec annonce que les élections générales pour les Communes auront lieu en octobre prochain ; mais le confrère est indubitablement mal renseigné, car il ne devra pas y avoir d'élection avant le prochain recensement.

—M. Pierre Dessaint, ancien marchand de Kamouraska et père de M. Alexis Dessaint, M.P., est décédé.

—L'élection de l'hon. M. Boyer, dans Jacques-Cartier, est attaquée devant les tribunaux par son adversaire l'hon. L. O. Taillon.

—Le docteur Léger, Acadien, a été élu député aux Communes du Canada pour le comté de Kent, Nouveau-Brunswick, en remplacement de l'hon. P. Landry nommé juge.

—Il reste encore deux élections à faire dans la province de Québec pour les Communes, ce sont celle de Portneuf, pour remplacer M. le docteur de Saint-Georges, décédé, et celle de Napierville, pour remplacer M. Sainte-Marie, qui a été élu à la législature locale.

—Le marquis de Lorne, ancien gouverneur-général du Canada, a accepté la candidature dans Staffordshire dans l'intérêt du parti libéral unionniste. Il y a un fort élément gladstonien dans cette division.

—Le surintendant des assurances à Ottawa, a publié son rapport annuel au sujet des opérations faites en Canada l'année dernière Il y a 34 compagnies d'assurances dans la Puissance : 7 canadiennes, 21 anglaises et 6 américaines Les primes reçues, l'année dernière par 5 compagnies au Canada se sont élevées à $5,588,016, excédent de l'année précédente de $140,453. La somme payée pour pertes a été de $2,877,211 ou $197 611 de moins qu'en 1888. Ainsi l'année dernière a été bonne pour les compagnies d'assurances canadiennes.

Pendant les 20 années terminées en 1889, il a été payé en primes d'assurances en Canada $80,022,000 et la somme payée par les compagnies pour primes, a été de $56,610.852.

—Remaniement ministériel à Québec :

D'après les rumeurs l'honorable M. Turcotte recueillera la succession de M. Longpré comme protonotaire à Montréal ; l'honorable M. Robidoux sera procureur général, l'honorable M. Langelier, ministre des Travaux Publics, M. L. P. Pelletier, secrétaire provincial, M. Mercier, ministre de l'agriculture et M. Duhamel resterait commissaire des terres.

—Le département du Revenu de l'Intérieur, Ottawa, vient de publier son rapport annuel sur la falsification des produits alimentaires. Sur 1,002 échantillons examinés, 431 étaient falsifiés. La graisse et la poudre à pâte tiennent une place dans ce chiffre. Ainsi on a trouvé 189 bons échantillons de saindoux et 192 falsifiés 102 échantillons de poudre à pâte étaient falsifiés et 45 seulement bons. On a trouvé qu'un seul bon échantillon de saindoux américain. Les saindoux canadiens ont été trouvés véritables dans la proportion de 35 à 3.

La falsification constatée dans les produits à pâte en général a quelque chose d'alarmant.

—L'honorable premier ministre Mowat refuse de reconnaître la réclamation de $17,000 du gouvernement fédéral pour le soutien des aliénés, dues sur le territoire contesté avant le règlement de la difficulté des frontières.

M. Mowat dit que son gouvernement n'a été aucunement informé des faits, et il ne voit pas pourquoi il serait obligé de payer ces dépenses. Le gouvernement d'Ontario n'est pas tenu de soutenir les aliénés aux dépens de la caisse publique. S'il l'a déjà fait, ce n'est que par humanité, non par obligation légale et constitutionnelle.

—Jusqu'à présent, il y a 27 élections contestées dans l'Ontario. Aux élections générales qui avaient eu lieu précédemment dans cette provinces, il n'y en avait eu que 7.

Aux élections générales des membres des Communes, en 1887, l'Ontario eut 26 élections contestées.

—L'opinion s'accrédite aux Etats-Unis que M. Blaine prépare la campagne présidentielle de 1892 pour son compte. Sa politique sur la question de la mer de Behring et sur le bill McKinley n'aurait d'autre but que de lui préparer les voies. Les frasques qu'il a faites et qu'il continue de faire dans l'océan Pacifique ameutent naturellement l'opinion américaine contre l'Angleterre, et il espère tirer de gros bénéfices de popularité de cette politique indigne d'un homme d'Etat.

La diplomatie des Etats-Unis est plutôt conduite selon les besoins électoraux des partis que d'après les lois internationales.

LES CINQ REPUBLIQUES

Puisque l'attention publique est concentrée de ce côté, esquissons sommairement la situation des petites républiques de l'Amérique Centrale, qui se disputent la suprématie.

Voici d'abord le Guatemala.

C'est un pays dont la population est environ celle de la province de Québec. Un tiers descends des Espagnols : le reste est composé de Peaux-Rouges et de Métis.

Le Guatemala a une dette de $9,800,000 et son principal commerce d'exportations consiste en café et en indigo.

Ce pays tend depuis plusieurs années à dominer ses voisins, un peu plus faibles que lui. Il voudrait leur imposer une union dont il serait le premier à retirer tous les bénéfices.

Le Honduras a une population de 458,000 âmes et une dette de 27 millions de piastres.

C'est beaucoup trop pour ses forces qu'une pareille dette. Il l'a contractée en construisant d'immenses voies ferrées.

Le commerce d'exportation de Honduras représente une valeur d'un million et demi de piastres et le commerce d'importations une valeur presque égale.

San Salvador est un tout petit pays acculé à l Océan Pacifique. Sa capitale qui porte le même nom contient à peine 16,000 âmes, et sa population totale ne dépasse point 650,000 âmes.

C'est un Etat riche en mines et le plus prospère des cinq républiques de l'Amérique Centrale.

Le Nicaragua possède un revenu annuel de deux millions et a le rare bonheur de n'avoir pas de dette publique.

Sa population n'est que de 275,000 âmes.

La dernière de ces petites républiques est celle de Costa Rica.

Elle comporte une population de 182,000 âmes et exporte chaque année vingt millions de livres de café.

Son revenu annuel s'élève à trois millions de piastres.

M intenant, examinons l'effectif militaire de ces différents Etats. C'est une statistique d'autant plus instructive que la lutte est engagée de part et d'autre et que l'on peut prévoir, à l'aide de ces chiffres, de quel côté restera l'avantage.

	Troupes régulières.	Milice en temps de paix.	Total.
Guatemala......	2,200	33,000	35,200
Honduras.......	830	31,500	32,330
San Salvador...	2,000	12,000	14,000
Nicaragua	703	9,600	10,303
Costa-Rica......	500	40,000	40,500
Totaux.........	6,233	126,100	132,333

Choses et Autres

—Une rumeur veut que Mgr Labelle ait été nommé évêque du futur diocèse de Saint-Jérôme que l'on tirerait des flancs des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa. Le nouveau diocèse ferait partie de la province ecclésiastique d'Ottawa.

—*Le Messager*, de Lewiston, Me., fait sur l'agriculture dans la Nouvelle-Angleterre les réflexions suivantes qui ne sont pas de nature à encourager nos cultivateurs à l'annexion :

"Dans le Vermont comme dans le Maine, les populations rurales ont diminué depuis le recensement de 1880. L'agriculture ne paie pas et nos campagnes continuent à se dépeupler. Ce malaise s'étend sur toute la Nouvelle-Angleterre dont les fermiers sont ruinés, d'un côté par la concurrence de l'Ouest et de l'autre par un tarif écrasant."

—Le gouvernement russe vient de donner avis de son intention de mettre en vigueur les édits de 1882.

D'après ces édits, les Juifs ne peuvent habiter que dans seize provinces de l'Empire qui leur seront désignés Leur résidence doit être dans certaines villes Il leur est défendu de posséder des terres ou d'en prendre en location. Ils ne peuvent travailler aux mines ni être les détenteurs d'actions de compagnies minières.

Les professions libérales,—celles d'avocat, de médecin, d'ingénieur, etc., etc.—leur sont fermées. Ils ne peuvent pas même entrer dans l'armée. Quant aux emplois publics, pas n'est besoin de dire qu'ils ne sauraient les occuper.

On a calculé que la mise en vigueur de ces édits fera sortir de l'Empire un million de Juifs.

—Le cardinal Lavigerie vient d'établir vingt missions dans le centre de l'Afrique parmi les barbares qui habitent cette partie du continent africain.

Il y a eu de grandes et touchantes cérémonies à la cathédrale d'Alger à l'occasion du départ des vingt jeunes missionnaires pour l'œuvre périlleuse qu'ils ont entreprise, par amour des âmes et pour l'honneur et la gloire du Christ et de son Eglise.

—Une statistique du clergé séculier en France porte que ce pays compte actuellement 55.385 ecclésiastiques, se décomposant ainsi : 87 évêques.—182 vicaires généraux titulaires.—751 chanoines.—130 secrétaires d'évêché.—3 397 curés.—29,752 desservants.—19,379 vicaires.—4,617 prêtres auxiliaires.—2,486 aumôniers.—703 supérieurs, directeurs et professeurs de grands séminaires. —3,101 directeurs et professeurs d'écoles secondaires ecclésiastiques. —Plus 5,538 élèves de grands séminaires et 2,134 élèves de maisons secondaires ecclésiastiques.

—Il y a pour 91 millions de créances hypothécaires dans Ontario.

—MM. C. Borduas, H. Langevin et A. Barcelo sont arrivés à Montréal après un séjour de deux années au Collège Canadien de Rome. Ces Messieurs ont subi avec succès leurs examens à l'Université de la Propagande, et ont obtenu le degré de docteur en théologie.

—Un tournoi d'un nouveau genre a été inauguré ces jours-ci dans un débit de boisson de Front street, à New York. C'était un concours de mangeurs d'oignons. Chaque compétiteur devait payer $2 d'entrée, et celui qui aurait mangé le plus d'oignons crus, dans un espace de temps déterminé, devait recevoir un prix de $50. Malgré l'attrait de cette somme, il ne s'est présenté que cinq compétiteurs, dont un nègre se faisant appeler le colonel Joe Brown. Le concours a eu lieu publiquement. Un grand plat d'oignons, de grosseurs à peu près égales, a été placé devant chaque compétiteur, et à un signal donné par le caberetier, tous ont commencé à manger le plus rapidement possible. Ils avaient à leur disposition du sel, du poivre et autant de bière qu'ils en désiraient. Deux se sont retirés après avoir mangé seulement deux oignons chacun, et, bien qu'ils ne fussent restés que quelques instants devant leurs plats, ils pleuraient déjà à grosses larmes, au grand amusement des spectateurs. Deux autres compétiteurs se sont retirés peu après, et le colonel Brown, resté le dernier, a été proclamé le vainqueur du tournoi. On prétend qu'il a englouti huit gros oignons dans l'espace de quelques secondes.

—Les pêcheurs de la Gaspésie se plaignent beaucoup de la pêche cette année. Depuis trois semaines, le poisson qu'ils ont pris suffit à peine pour la consommation locale. La saison a été très pluvieuse. Il a plu presque tous les jours. De sorte que le peu de poisson qui a été pris a séché avec beaucoup de difficulté. Il y a disette de poisson dans la Nouvelle - Ecosse. Plusieurs marchands d'Halifax se sont rendus dans la Gaspésie ces jours derniers pour y acheter tout le poisson qu'ils trouveraient sur le marché.

Sur la côte du Nord, au Labrador canadien, la pêche a manqué complètement. Les pêcheurs qui étaient partis pour la saison sont revenus avec à peine assez de poisson pour se nourrir pendant l'hiver. On s'attend encore à une famine dans les populations du golfe.

CLUB ALPIN

Le départ des membres du Club Alpin devant visiter le Canada et les Etats-Unis, est fixé au 16 août. L'éminent colonisateur, Mgr Labelle, de retour de Rome, doit s'embarquer avec les touristes pour revenir au Canada. Le voyage comprend une excursion vers l'ouest jusqu'au Pacifique.

Voici à ce sujet ce que dit le programme des distingués visiteurs :

Excursion aux Montagnes Rocheuses et au Pacifique. Durée : 2 semaines.—Les touristes désirant faire ce voyage très recommandé à cause des sites magnifiques de la Colombie et des Indiens véritablement sauvages que l'on rencontre au Nord-Ouest, abrégeront leur séjour à Québec et quitteront cette ville le mardi 8 septembre à 5 h. du soir pour Montréal, où ils arriveront le mercredi matin par le bateau de la Compagnie Richelieu.

M. 10 septembre.—Départ de Montréal (gare du Pacifique) à 7 h. 35 s.

S. 13.—Arrivée à Winnipeg à 13 h. 20 (soit 1 h. 20 s.)—Séjour à Winnipeg et Saint-Boniface.

D. 14.—Départ de Winnipeg à 13 h. 20

M. 17.—Arrivée à Calgary à 2 h. 30 m.—Séjour et visite d'une réserve de Sauvages.

J. 18.—Départ de Calgary à 2 h. 30 m. Arrivée à 6 h. 45 m. à Banff. station thermale et site remarquable, réservé comme Parc National du Canada.

V. 19.—Départ de Banff à 6 h. 45 m. Traversée des montagnes Rocheuses et du Selkirk. Sites Sauvages et grandioses, forêts remarquables, nombreux paysages de toute beauté. Arrivée à Vancouver City, terminus du chemin de fer, à 14 h. 25 (2 h. 25 s.). Arrivée à Victoria (Ile de Vancouver), en bateau, à 19 h. 30 (7 h. 30 s.).

S. 20.—Séjour à Victoria et environs.

D. 21.—Départ de Victoria à 3 h. pour Vancouver City, Calgary, Winnipeg, Montréal.

Vendredi, à 7.30 heures, sera chanté à la cathédrale le service anniversaire de feu Jean-Baptiste Bourdeau.

PERSONNEL

MM. Adolphe Turner et Télesphore Pelletier sont revenus jeudi de la province de Québec.

M. J. C. DeLorimier est parti mercredi pour Lanoraie, Qué. Il a été appelé auprès de sa mère dangeusement malade.

M. F. E. Verge est parti lundi pour la province de Québec. Après avoir visité Toronto, Montréal et Québec pour faire ses achats d'automne et d'hiver, M. Verge se rendra dans sa famille à la Baie des Chaleurs avec Madame Verge qui l'attend à Saint-Hyacinthe, Qué.

M. Ferdinand Cloutier, marchand, de Winnipeg, est parti dimanche soir pour aller faire une promenade en province de Québec. Il devra revenir avec Madame Cloutier qui l'a devancé de quelques jours.

Nos échanges de Québec nous annoncent que Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et M. Desaulniers député du comté de Saint Maurice aux communes, doivent faire un voyage au Nord-Ouest et jusqu'aux côtes du Pacifique.

M. J. B. Homard est arrivé de Fort William avac sa famille pour se fixer au milieu de nous.

MM. Adolphe Daoust et Bessette sont arrivés de Saint-Thimothé avec un char de chevaux qu'ils ont mis sur le marché de Winnipeg.

Nous voyons avec plaisir que la santé du Rév. M. Chartier, procureur du collège de Saint-Hyacinthe, Qué., gagne aux salutaires influences du climat de Manitoba. Il parait beaucoup mieux qu'il ne l'était à son arrivée, il y a deux mois.

Le Rév. Père Desroches, O.M.I., du diocèse de Saint-Albert, qui était allé à Montréal pour subir un traitement, est arrivé à Saint-Boniface dimanche matin et est parti pour l'ouest lundi.

M. l'abbé Graton, curé de Régina, est revenu de Montréal avec M. l'abbé Proth, prêtre alsacien qui vient visiter notre pays avec la pensée de s'y fixer.

Dom Benoit est parti de Montréal le 1er courant en destination de Saint-Boniface, quoiqu'il doive s'arrêter aux places les plus importantes sur son passage.

Le Rév. Père Champagne, S.J., et le Frère Magnan sont arrivés hier de Montréal. Tous deux feront partie du personnel du Collège pour l'année 1890-91.

M. Philippe Martel est retenu à l'Hôpital de Saint-Boniface par une maladie assez grave.

M. Paul Couture, député de Chicoutimi et Saguenay aux Communes, est passé ici la semaine dernière en route pour la Colombie Britannique.

En compagnie de l'honorable M. LaRivière, il a visité les paroisses de Saint-Norbert, Sainte Agathe et Saint Jean Baptiste et il s'est déclaré enchanté de tout ce qu'il a vu.

Chronique Locale.

—M. Alfred Royal fera encan de tout son ameublement de maison samedi, à 1.30 p. m.

—M. Wm. Neal est à forer un puits artésien sur le terrain où sera construite l'école industrielle.

—La maison de Madame Fafard a été louée par M. A. F. Martin, député de Morris, qui en prendra possession le 1er septembre.

—Le service des malles de la Grande Pointe, Ile des Chênes, Niverville, Otterburne, Jolys et Saint-Malo est commencé depuis vendredi dernier

—MM. Thomas et J.-Bte. Lévêque ont acheté de M. Chamberlain, de Peterborough, Ont., l'ancienne propriété de leur père, située sur la rue Saint-Joseph.

—M. Magloire Lacroix, de l'Ile-des-Chênes, a eu le malheur de perdre 71 charges de foin, un wagon et un attelage double Les enfants s'étant trouvés en possession d'allumettes ont allumé un feu qui a tout détruit.

—Le tonnerre a été vendredi cause d'un commencement d'incendie à la gare de la Cie du Pacifique à Winnipeg. Le feu a été maîtrisé après que quelques centaines de piastres de dommages eussent été faits.

A une excursion qui avait lieu au bois Fraser lundi soir, un jeune homme du nom de Robinson, de Winnipeg, mourrait subitement en finissant une valse. Le pauvre garçon succombait à une maladie de cœur.

—M. Alexandre Stewart, ingénieur en chef du chemin de fer *Manitoba et Sud Est*, est parti avec plusieurs assistants pour aller explorer et arpenter le chemin projeté de Sainte Anne des Chênes jusqu'à l'angle Nord-Ouest au Lac des Bois

—Avez-vous besoin de bluets, pruneaux de Californie, bananes, oranges, citrons, melons d'eau, melons français, pommes vertes, enfin de tous les fruits que l'on trouve actuellement sur le marché, allez au No. 245, chez Anderson & Lemieux, les épiciers si avantageusement connus par notre population.

Chronique de la Province.

Saint-Alphonse,

31 juillet.—Encore une trentaine de homesteads à prendre à Saint-Alphonse.

—Quatre familles de La Patrie, P.Q., sont venues dans le cours de ce mois s'établir sur les homesteads qui se trouvent dans le voisinage de la réserve de la Plume Jaune.

—Un M. Landry, du comté de Compton, nous est arrivé la semaine dernière.

—Nous avons reçu la visite de M Ls. Hacaut, un des rédacteurs du *Courrier de Bruxelles*. Ce Monsieur a pu voir par lui-même les avantages qu'offre le Manitoba à tous les immigrants en particulier aux Belges

—M. L. Roy, de Mariapolis, continue à agrandir son magasin.

—On est plein de l'espoir d'une abondante récolte.

Sainte-Anne-des-Chênes,

4 août.—Mardi dernier, arrivaient à Sainte-Anne un nombre considérable de pèlerins de la paroisse de Saint Pierre, sous la direction de leur dévoué curé, M. l'abbé Jolys. Après une visite au sanctuaire de Sainte-Anne, les pèlerins se dispersèrent dans les différentes familles, heureuses de pouvoir donner l'hospitalité à ces braves paroissiens venant de si loin prier la grande thaumaturge.

Le lendemain matin, tous les pèlerins s'approchèrent de la sainte table, à la messe chantée par le curé de Saint-Pierre qui donna une magnifique instruction sur la puissance de la sainteté auprès de Dieu.

Après le dîner préparé par les dames de la paroisse, la bénédiction du T. S. Sacrement et la vénération de la Sainte Relique, les pèlerins quittèrent notre humble sanctuaire après avoir donné l'exemple édifiant d'une foi vive et d'une grande dévotion à la bonne Sainte-Anne.

On raconte des guérisons extraordinaires, obtenues cette année dans notre humble sanctuaire, par l'intercession de celle qu'on invoque jamais en vain.

—Les arpenteurs de notre chemin de fer sont revenus à Sainte-Anne reprendre l'arpentage de la ligne au lot de M. John Dicaire. Espérons que les travaux commenceront bientôt.

—M. Bryson est arrivé à Sainte-Anne avec ses traverses de chemin de fer. Au moyen d'un engin, il doit les retirer de la rivière et les porter sur les bords de notre rivière, à courte distance de l'église. Il espère les vendre à la compagnie du chemin de fer.

—Plusieurs cultivateurs ont commencé à couper l'orge. Vers la fin de la semaine, l'avoine et le blé seront mûrs. Ce sera une année d'abondance pour Manitoba.

—Les commissaires des cinq arrondissements scolaires ont engagé leurs institutrices qui ouvriront leurs écoles en septembre prochain, sans s'occuper du tyranneau Martin.

—Une société appelée Dames de Sainte-Anne a été fondée dans notre paroisse. Elle a pour présidente Mme J. B. Falcon, Mme Parisseau, secrétaire, et Mme Richer, trésorière. Cette société, outre la sanctification de ses membres, a pour but l'assistance donnée aux femmes pauvres.

—Les Révérendes Sœurs du couvent de notre paroisse ouvriront leur pensionnat le 1er septembre prochain. Outre une éducation solide et tout à fait chrétienne reçue dans cet établissement, les élèves y trouveront tout le confort désirable.

Les salles de classe, de récréation et de dortoir sont spacieuses, bien chauffées, bien aérées et les prix sont modiques. L'éducation qu'on y donne est pratique et adaptée aux besoins du pays et à la condition sociale des élèves. Déjà, notre couvent a donné à la religion plusieurs religieuses, et à la société civile plusieurs institutrices. C'est un établissement qui est appelé à faire beaucoup de bien au sein de notre population agricole.

Nouvelle d'Ontario.

Notre-Dame du Portage-du-Rat,

4 août—Dimanche dernier, le 3 août avait lieu en cette ville la bénédiction et pose de la première pierre de notre nouvelle église, sous le vocable de Notre-Dame du Portage-du-Rat. Cette église doit remplacer la chapelle actuelle devenue de beaucoup trop petite, et qui d'ailleurs n'était que provisoire. La nouvelle église mesurera 80 pieds de long sur 40 de largeur et aura un soubassement. Elle sera construite toute de pierre, excepté quelques ornementations en brique. La façade sera relevée par une belle tour. Le site de la nouvelle église est tout ce que l'on peut désirer. C'est une hauteur qui domine toute la ville, et d'où la vue s'étend loin sur le Lac des Bois. Les travaux de construction avancent rapidement, le soubassement est complété et le mur atteint les fenêtres par un côté. Une affluence considérable de personnes assistait dimanche dernier à la bénédiction de la première pierre.

En l'absence de Sa Grandeur Mgr Taché, retenu dans sa ville épiscopale par la retraite du clergé, les cérémonies prescrites pour la bénédiction de la pierre angulaire et des fondements ont été présidées par le Rév. Père Camper, O.M.I. Le célébrant était assisté du Rév. Père Beaudin, O.M.I., curé du Portage-du-Rat, du Rév. Père Fox, O.M.I., curé de Sainte-Marie de Winnipeg, et du Rév. Père Cahill, O.M.I. Le Rév. Père Fox a donné le sermon de circonstance en anglais. Ce sermon a été suivi d'une courte allocution en français par le Rév. Père Camper. Disons en passant que cette entreprise est toute une révélation pour nos frères séparés qui nous ont vu nous contenter d'un local plus que modeste pendant bien des années. Puissent les bénédictions demandées au ciel au jour de la pose de la pierre angulaire se répandre aussi sur les âmes bien disposées parmi eux, afin qu'eux aussi reconnaissent la seule véritable église dont Jésus-Christ est le fondement invisible et dont la hiérarchie catholique est la base et le soutien en ce monde. X.

NAISSANCE

Mondor—En cette ville, le 6 courant, Madame Fidèle Mondor, une fille.

MARIAGE

Payment-Campeau — A Saint-Alphonse, le 29 juillet, M. Edouard Payment, de Saint-Norbert, conduisait à l'autel Melle Adélina Campeau, fille de M. Pierre Campeau, de Saint-Alphonse.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé T. Campeau, frère de la mariée.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES

Michaud—A Sainte-Agathe, le 4 courant. à l'âge de 51 ans, 5 mois et 4 jours, Madame Élise Marquis, épouse de M. Hyacinthe Michaud.

AGRICULTURE

SOINS DES MACHINES

Les foins sont commencés, dans quelques jours commenceront les moissons, c'est le temps d'activité pour les faucheuses et les moissonneuses. Voulez-vous que ces machines fassent bien leur ouvrage, qu'elles fonctionnent à merveille, huilez-les à propos. *Peu d'huile chaque fois, mais souvent* semble être la devise du cultivateur qui veut faire durer ses machines et les conserver en bon état. Comme il est assez difficile de se procurer une bonne huile à machine, car souvent une huile qui paraît excellente vaut à peine l'eau pour une machine, je donnerai aujourd'hui une manière bien simple de fabriquer soi-même une bonne huile à machine. C'est tout bonnement de l'huile de *castor* dans laquelle on ajoute du saindoux en plus ou moindre quantité, suivant la consistance de l'huile que l'on veut obtenir. Ce mélange exposé au soleil se conserve liquide. Cette huile ne coûte pas cher et donne un très bon résultat.

L'EXEMPLE

L'exemple est le moyen infaillible de propager le goût des améliorations. Le peuple canadien peut-être plus que tout autre est porté à l'imitation. Des traits frappants le prouvent à quiconque voyage et observe. On voit partout dans les campagnes une tendance à l'uniformité. Quelquefois on verra toute une concession avoir des maisons, des granges, etc., construites et situées sur un plan unique. Le fait est que quand un quelqu'un se propose de bâtir, il ne cherche aucunement par ses propres calculs, ses propres réflexions, à tracer le plan d'une maison, d'une écurie qui offre une utilité toute nouvelle ; mais qu'au contraire il ira visiter la bâtisse de son voisin ou de son deuxième voisin et pour tout devis il dira au charpentier de lui en faire une exactement semblable. Un étranger en passant à travers un de nos rangs remarqua dans le coin d'un jardin un noyer assez grand pour porter des fruits, chez le voisin, dans le coin correspondant du jardin, un noyer un peu plus petit, chez le deuxième voisin, un autre noyer dont la plantation était encore plus récente, et de même pour cinq ou six voisins de suite.

Cette tendance à l'imitation, qui jusqu'ici n'a été qu'une cause de décadence continuelle pour notre agriculture canadienne, peut, si on veut l'exploiter, amener une réforme rapide et complète. Il incombe donc à tous les amis dévoués de l'agriculture de ne jamais oublier l'argument invincible de l'exemple ; c'est à eux de faire connaître par toutes les voies possibles les procédés nouveaux qu'ils suivent et les bons résultats obtenus. Une âme généreuse aime naturellement à faire le bien, à propager ce qui est vrai et bon. Un cultivateur qui, dans son égoïsme et son indifférence, garderait tout pour lui-même, présenterait donc l'indice d'un mauvais cœur. Il est vrai que quelquefois on rencontre des caractères tenaces, qui vont même jusqu'à se moquer d'un conseil désintéressé ; cependant il ne faut pas se rebuter, il faut avoir pitié de l'ignorance quand on la rencontre et travailler patiemment et charitablement à la faire disparaître. On aura de la difficulté, c'est vrai ; mais la vérité se fera jour, petit à petit.

Toutefois prêchons d'exemple. Que nos succès en agriculture parlent plus haut que nos paroles ; voilà le grand moyen de faire du bien à ses semblables et de promouvoir par conséquent les intérêts de la patrie ; car il ne faut pas oublier ces mots d'un grand homme : "Celui qui fait croître deux brins d'herbe là où un seul était produit, est un bienfaiteur public."—*G. des C.*

EDUCATION DES POULINS

Commencée dès sa naissance et conduite d'après les principes que nous devons suivre pour l'éducation des poulins, l'éducation du jeune cheval n'est qu'un jeu pour celui qui aime les chevaux et qui a la patience nécessaire à tout instituteur. L'homme qui n'est pas maître de lui-même, qui s'abandonne à la colère et à la violence, ne doit pas se mêler de faire l'éducation des jeunes chevaux.

Si le jeune cheval est resté presque sauvage, c'est-à-dire si l'on a encore rien exigé de lui jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, la tâche est difficile ; elle l'est encore plus s'il a déjà été gâté par de mauvais traitements. Dans l'un et l'autre cas, on ne réussira toujours que par les mêmes moyens, douceur et patience en sachant à propos être sévère ; mais cette sévérité ne sera le plus souvent que dans la voix et le regard. On commence l'éducation du cheval de quatre à cinq ans comme si on avait affaire à un poulin de six mois. Ce jeune cheval a déjà la crainte de l'homme : loin de le traiter de manière à augmenter cette crainte, il faut chercher à la dissiper à la remplacer par la confiance et l'affection. Si celui qui doit dresser un jeune cheval en a peur, il n'en tirera jamais rien. Ce sont presque toujours ceux qui ont peur des chevaux qui les gâtent par des coups donné mal à propos. Pour dresser un cheval difficile il faut de la hardiesse, du sang-froid et de la patience. La force physique est parfois utile ; si on ne l'a pas soi-même, on peu se servir d'un aide.

Le cheval connait parfaitement la crainte ou seulement l'hésitation de ceux qui l'approchent. Il faut autant que possible se mettre à l'abri des coups de pied, mais il faut agir comme si on ne les craignait pas.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli, "	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 25	à 0 30
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 80	à 0 90
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	8 00	à 10 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 00	à 3 50
Charbon dur	9 50	à 10 00
Charbon mou	6 00	à 6 50

FOIN.

Foin de prairie	10 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	12 00	à 0 00

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 70	à 0 75
Avoine, par minot	0 50	à 0 55
Orge "	0 60	à 0 65

FARINE.

Farine par 100 lbs XXX	1 20
" " XXXX	1 40
" " Strong Baker	2 40
" " Roller Process	2 75

DIVERS.

Poulet "	0 10	à 0 12
Dindon "	0 15	à 0 18

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 06	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 04
Morue "	0 00	à 0 10

PEAUX.

Peaux vertes	2 50	à 3 00
Peaux sèches	1 00	à 1 50

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 25	à 0 30
Œufs en boîtes, la doz	0 18	à 0 20
Patates, le minot	0 70	à 0 75
Navets, le minot	0 00	à 1 50
Carrottes, le minot	0 00	à 1 50
Panais, le minot	0 00	à 1 25
Betterave, le minot	0 00	à 1 25
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	4 00	à 15 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, epinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	9 00	à 10 00
Paille, la tonne	5 00	à 0 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 40	à 0 45
Orge, le minot	0 55	à 0 60